

L'an deux mille vingt-quatre, le **lundi 15 avril**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

DATE DE CONVOCATION
08/04/2024

DATE D'AFFICHAGE
08/04/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
27
PRÉSENTS
20
VOTANTS
25

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Didier HERGAS, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, M. Frédéric LACOUR, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

Mme Patricia FREIDOZ donne pouvoir à M. Damien de WINTER
M. Christophe BISSEY donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR
Mme Edith LE ROUX donne pouvoir à Mme Josette ALDROVANDI
Mme Naïma ANNOUCHE donne pouvoir à M. Olivier VÉLASQUEZ
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL

Absents non excusés

M. Bernard LELAIZANT
M. Abdellah FAWZI

Secrétaire de séance : M. Bruno LECŒUR

Délibération n° 24.04.15/08

Objet / Remboursement à plusieurs tiers / Fermeture de l'atelier cirque

Madame Marie-France MOLLET, Maire-Adjoint, responsable de la commission Culture, informe ses collègues qu'il convient de procéder au remboursement de plusieurs sommes payées par les familles à l'occasion de leur inscription à l'atelier cirque du service culturel, et ce, suite à la fermeture dudit atelier.

En effet, Madame MOLLET précise que l'intervenant en charge de cet atelier a décidé de résilier de manière unilatérale, et pour raisons personnelles, le contrat qui le liait à la Ville de Giberville.

Madame MOLLET propose donc à l'assemblée d'approuver les remboursements présentés au sein du tableau de synthèse annexé à la présente délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

DÉCIDE d'approuver les remboursements tels que présentés au sein du tableau récapitulatif annexé à la présente délibération.

Le secrétaire de séance,
Bruno LECŒUR



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Damien de WINTER



PREFECTURE DU CALVADOS

25 AVR. 2024

COURRIER